

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

SUR LES TERRES DE L'UNIQUE

28 - 29 SEPTEMBRE 2019
CONVENTION PLOUHA



CONCOURS DE BRIOCHE



FRU
XIX-06

RENSEIGNEMENTS : surlesterrresdelunique@gmail.com
06.95.20.55.85 / @CONVENTIONPLOUHA2019

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le concours de brioches durant la convention est organisé par l'association Sur les Terres de l'Unique.
2. Ce règlement établi par les organisateurs s'applique sur l'événement Convention Tolkien 2018, organisé par l'association Sur les Terres de l'Unique. Le concours aura ainsi lieu lors de la convention du **28-29 septembre 2019**.
3. Les organisateurs se permettent le droit de modifier le règlement à tout moment.

ARTICLE 2 : DROIT À L'IMAGE

Toutes les personnes choisissant de participer au concours de brioches se verront demandés de remplir une demande d'autorisation de droit à l'image.

Cette demande d'autorisation de droit à l'image est annexée au présent règlement, en deux formats : une version pour les participants mineurs, et une version pour les participants majeurs.

L'inscription sera éligible à la validation dès lors que le ou les participant(s) auront fourni l'autorisation.

ARTICLE 3 : SANCTION ET DISQUALIFICATION

Les participants coupables de vandalisme, vol, agression physique, verbale ou encore morale, de comportements choquants à l'encontre du public, des organisateurs ou des autres participants se verront sanctionnés.

Par ailleurs, toute personne perturbant de façon répétée et intentionnelle le concours ou le déroulement de l'événement, ou portant atteinte à l'image du concours, encourt des sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'inscription aux prochaines éditions dudit concours.

ARTICLE 4 : PRINCIPE DU CONCOURS

1. Le concours de brioches consiste à présenter devant un jury une brioche réalisée par le participant et agrémentée de fruits de saison, de crème etc.
2. Toute inscription au concours est gratuite.
3. Un classement est effectué après que le jury ait goûté à chaque brioche avec une remise de prix pour les 3 meilleurs participants.

ARTICLE 5 : DIFFUSION DES RECETTES

1. Chaque participant devra remettre sa recette au jury, correctement rédigée afin qu'elle soit confiée aux organisateurs et diffusées sur le site de l'association Sur les terres de l'Unique.
2. Les parts de brioches restantes suite au concours seront vendues au salon de Thé « Chez Gwalenn » présent sur la convention.
3. Les recettes de cette vente seront destinées à l'organisation de la convention 2020.

ARTICLE 6 : NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

- Le nombre de participants pour le concours de tartes de la Convention Tolkien 2019 est limité à 10 à raison d'une brioche par participant.

ARTICLE 7 : TEMPS DE PASSAGE

1. Chaque participant devra se présenter devant le jury et expliquer la confection de sa brioche ainsi que le choix de ses ingrédients.
2. Le temps de passage est limité à 5 minutes par participant.

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

ARTICLE 8 : INSCRIPTION AU CONCOURS

1. Lors de votre candidature, vous devez compléter entièrement le dossier d'inscription annexé au présent dossier en vue d'une validation par les organisateurs.
2. Les participants doivent avoir au minimum 15 ans pour participer au concours
3. Les participants de moins de 18 ans sont autorisés à participer, mais doivent obligatoirement désigner un adulte accompagnateur (tuteur légal).
4. **Les validations définitives commenceront à partir de la fermeture des inscriptions, et seront traitées dans les plus brefs délais.**

ARTICLE 9 : PRÉSENCE AU CONCOURS

1. Le concours se fera à partir du samedi 28 septembre 2019.
2. Les résultats du concours auront lieu à la fin du concours après délibération du jury.
3. Vous devrez confirmer votre présence avant **12h00** le jour des résultats.
4. La présence de la totalité des participants est requise **15 minutes** avant le début de l'annonce des résultats du concours.

ARTICLE 10 : NOTATION

1. Les membres du jury, choisis par les organisateurs jugeront la brioche sur :
 - Le choix des ingrédients et La qualité des produits
 - La forme
 - Le goût
 - La présentation de la brioche (n'oubliez pas que nous sommes sur un concours de brioches de la Terre du Milieu, pas dans une émission de tv nécessitant un matériel hightech, donc pas de cookeo, thermomix, robot de cuisine, ...).
 - L'élaboration.

2. Les notes finales resteront secrètes et ne pourront être réclamées au jury ou à l'organisation. Cependant les organisateurs se tiendront à votre disposition pour d'éventuelles questions.

ARTICLE 11 : LES PRIX SELON LES CATEGORIES

3. **Les prix seront annoncés lors du lancement de la convention.**

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Voici la fiche d'inscription pour le concours de brioches.

Cette fiche peut être remplie avant la convention ou lors de la convention.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Prénom :

Ville :

Code Postal :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Age :

Avez-vous une page FB ou un blog de cuisine ? Si oui vous pouvez noter le lien :

.....

INFORMATIONS SUR LA BRIOCHE PRÉSENTÉE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

DROIT À L' IMAGE

Je soussigné(e)

autorise la prise de photographies et de vidéos de ma participation au concours de brioches de la convention Sur Les terres de l'Unique du 28-29 septembre 2019 organisé par l'association Sur les Terres de l'Unique ainsi que leurs diffusions sur différents moyens de communication.

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours qui se déroulera à Plouha.

Le à

Signature avec la mention lu et approuvé

RÈGLEMENT CONCOURS DE BRIOCHES

CONVENTION SUR LES TERRES DE L'UNIQUE 2019

SI L'UN DES PARTICIPANTS EST MINEUR :

Je soussigné (NOM PRENOM du tuteur légal)

.....

autorise mon enfant (NOM PRENOM de l'enfant)

.....

à participer au concours de brioches dans le cadre de la convention Sur les terres de l'Unique du 28-29 septembre 2019.

Autorise la prise de photographies et de vidéos de ma participation au concours de brioches de la convention Sur Les terres de l'Unique du 28-29 septembre 2019 organisé par l'association Sur les Terres de l'Unique ainsi que leurs diffusions sur différents moyens de communication.

N'autorise pas la prise de photographies et de vidéos de ma participation au concours de concours de brioches de la convention Sur Les terres de l'Unique du 28-29 septembre 2019 organisé par l'association Sur les Terres de l'Unique ainsi que leurs diffusions sur différents moyens de communication.

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours qui se déroulera à Plouha.

Le à

Signature avec la mention lu et approuvé

Fichier à retourner complet à l'adresse mail : surlesterresdelunique@gmail.com